

Syndicat

Les chantiers 2017

Le Journal des Arts - n° 470 - 6 janvier 2017

Le comité professionnel des galeries d'art annonce un programme d'envergure pour cette nouvelle année.

PARIS - Lors de la dernière assemblée générale de 2016, le Comité professionnel des galeries d'art (CPGA) a annoncé à ses adhérents un programme chargé. Georges-Philippe Vallois, son président, a notamment placé la dernière année de son second mandat sous le signe de l'international. Le Comité créera ainsi en 2017 un fonds de dotation destiné à « financer les itinérances d'artistes de la scène française dans des lieux internationaux de qualité ». Les institutions devraient bien accueillir cette initiative, concernant le sujet toujours brûlant de la place du marché parisien dans le marché de l'art mondial. Reste néanmoins à en fixer les modalités. En effet, les opérations financées devront uniquement tenir de l'intérêt général pour que l'État valide le statut fiscal du fonds de dotation. Le CPGA a également conclu avec la conseillère culturelle de l'Ambassade de France de New York, Bénédicte de Montlaur, un double partenariat. Il financera une nouvelle résidence à New York d'un artiste français (représenté par une galerie membre), dans le cadre du programme « Étant donné » (voir JdA no 464, septembre 2016). L'institution (centre d'art, université, etc.) sera choisie en fonction du dossier retenu. En outre, un système de prêts d'œuvres permettra aux galeries françaises de présenter des pièces au sein des services culturels de l'ambassade, sur la Cinquième avenue, à quelques mètres du Metropolitan Museum. Les premières œuvres seront exposées dès l'Armory show, en mars, profitant des transports vers la foire new-yorkaise, et resteront sur place entre deux et six mois.

En France, un an après l'accord sur la taxe professionnelle, le comité a confirmé ses bonnes relations avec l'association nationale des écoles supérieures d'art (ANdEA), en créant une bourse pour l'exposition (et la publication associée) de jeunes diplômés : 12 000 euros seront répartis entre deux écoles, chacune pouvant présenter jusqu'à quatre dossiers. L'opération « Dimanche à la galerie » sera reconduite en septembre 2017, alors que de nombreuses galeries ont décidé d'ouvrir dorénavant les premiers dimanches de chaque mois. Outre le renouvellement du bureau, les autres chantiers en 2017 seront surtout d'ordre juridique, avec le lobbying concernant la reconnaissance du statut d'œuvre d'art pour les installations et les vidéos d'artistes. Ces dernières ne bénéficient pas encore de la TVA réduite, tout comme les tirages photographiques posthumes ou les œuvres anonymes, autres chevaux de bataille du comité.

David Robert